

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES TENUE LE MERCREDI 11 MAI 2022 À 19 H À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4^E RUE À CHIBOUGAMAU ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Madame Jacynthe Allaire (poste 2) – *présidente*
Madame Jessica Goulet (poste 5)
Madame Anny Perron (poste 6)
Madame Julie Néron (poste 7)
Madame Gisèle Touré (poste 8)
Monsieur Sabin Fortin (poste 9)
Madame Bianca Tremblay (poste 10)
Madame Marie-Claude Brousseau (poste 11)
Madame Guylaine Fortin (poste 14)

TOUS MEMBRES ET FORMANT QUORUM

PARTICIPATION DE :

Monsieur Michel Laplace, directeur général et directeur du Service des ressources matérielles
Madame Esther Levasseur, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources financières et informatiques
Madame Lyne Grenier, secrétaire générale (représentante du personnel d'encadrement, sans droit de vote, selon l'article 167.1 de la Loi sur l'instruction publique)

SONT ABSENTS :

Madame Geneviève Huard (poste 4) – *vice-présidente*
Madame Annie Gaudreault (poste 12)
Madame Elizabeth Renaud (poste 13)
Monsieur Anthony Simard (poste 15)

INVITÉE :

Madame Cynthia Larouche, directrice du Service de la formation générale aux adultes et du Centre de formation générale des adultes de la Baie-James

**Vérification
du quorum
et ouverture
de la séance**

RÉSOLUTION CA-0138-22

CONSIDÉRANT que la secrétaire générale a constaté le quorum;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron **ET RÉSOLU** de procéder à l'ouverture de la séance, il est 19 h 5.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Visioconfé-
rence ou
séance
virtuelle par
TEAMS**

RÉSOLUTION CA-0139-22

CONSIDÉRANT que les administrateurs sont répartis sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire de la Baie-James;

CONSIDÉRANT les circonstances actuelles décrétées par la direction de la santé publique;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Gisèle Touré **ET RÉSOLU** que la séance se déroule de façon virtuelle par TEAMS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Adoption de
l'ordre
du jour**

RÉSOLUTION CA-0140-22

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Tremblay **ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Visioconférence ou séance virtuelle par TEAMS;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Période de questions;
5. Centre de formation générale des adultes de la Baie-James – présentation;
6. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 février 2022;
7. Calendrier scolaire 2022-2023 de Valcanton-Villebois (secteur jeunes) – adoption;
8. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025 – adoption;
9. Actes d'établissement des écoles et centres 2022-2023 – adoption;
10. Protocole d'entente entre la Localité de Radisson et le Centre de services scolaire de la Baie-James – renouvellement;
11. Rapport du comité de vérification;
12. Politique relative aux objectifs, principes et critères équitables de répartition des ressources financières du centre de services scolaire 2022-2027 – amendement;
13. Octroi de contrat pour les travaux de rénovations intérieures au centre administratif à Chibougamau;
14. Octroi de contrat pour la réfection des blocs sanitaires au Complexe Vinette à Chibougamau;
15. Octroi de contrat pour la réfection de l'entrée et réaménagement des archives au Complexe Vinette à Chibougamau;
16. Octroi de contrat pour la réfection des trottoirs à l'école Le Delta à Matagami;
17. Octroi de contrat pour la réfection du stationnement et de la cour de l'école Saint-Dominique-Savio à Chapais;
18. Octroi de contrat pour le remplacement du système de ventilation n° 4 à l'école La Taïga à Lebel-sur-Quévillon;
19. Rapport du comité des ressources humaines;
20. Plans d'effectifs 2022-2023 – adoption;
21. Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone;
22. Rapport de la direction générale;
23. Projet de règles budgétaires 2022-2023;
24. Formation générale des jeunes – prévision de la clientèle scolaire 2022-2023;
25. Calendriers scolaires 2022-2023 – décision du MEQ;
26. Correspondance;
27. Comité de parents
28. Divers :
 - 28.1. Démission d'un administrateur – Poste 15;
 - 28.2. Formation du comité de vérification – modification;
29. Période de questions;
30. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 4 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance en mode virtuel.

POINT 5 - CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES DE LA BAIE-JAMES – PRÉSENTATION

Mme Cynthia Larouche, directrice du Centre de formation générale des adultes de la Baie-James présente le Centre et les services offerts à la clientèle adulte, sur l'ensemble du territoire.

Quelques questions sont soulevées et répondues. Des félicitations sont adressées à l'endroit de Mme Cynthia Larouche, pour son excellente présentation.

Mme Marie-Claude Brousseau se joint à l'assemblée, il est 19 h 35.

**Adoption du
procès-
verbal de la
séance
ordinaire du
23 février
2022**

RÉSOLUTION CA-0141-22

IL EST PROPOSÉ PAR madame Anny Perron **ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 février 2022, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Calendrier
scolaire
2022-2023 de
Valcanton-
Villebois
(secteur
jeunes) –
adoption**

RÉSOLUTION CA-0142-22

CONSIDÉRANT qu'il y a eu entente entre le Centre de services scolaire de la Baie-James et le syndicat des enseignants sur la distribution des jours de travail dans le calendrier scolaire de la prochaine année scolaire 2022-2023 pour le secteur de Valcanton-Villebois (VVB);

CONSIDÉRANT que le personnel enseignant a été informé et consulté sur le projet de calendrier scolaire 2022-2023 pour ce secteur;

CONSIDÉRANT que le calendrier scolaire 2022-2023 est conforme au régime pédagogique et à la Loi sur l'instruction publique;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Sabin Fortin **ET RÉSOLU** d'adopter le calendrier scolaire 2022-2023 applicable à la clientèle des jeunes du secteur Valcanton-Villebois (VVB), tel que proposé au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2021-2022-037.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Plan triennal
de
répartition et
de
destination**

RÉSOLUTION CA-0143-22

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025;

**des
immeubles
2022-2025 –
adoption**

CONSIDÉRANT que le comité de parents et les municipalités du territoire ont été consultés;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Guylaine Fortin **ET RÉSOLU** d'adopter le *Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2022-2025*, effectif à compter du 1^{er} juillet 2022, tel que présenté au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2021-2022-038.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Actes
d'établisse-
ment des
écoles et
centres 2022-
2023 –
adoption**

RÉSOLUTION CA-0144-22

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter les actes d'établissement des écoles et des centres 2022-2023;

CONSIDÉRANT la consultation effectuée auprès du comité de parents;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jessica Goulet **ET RÉSOLU** d'adopter les *Actes d'établissement des écoles et des centres 2022-2023*, effectif à compter du 1^{er} juillet 2022, tels que présentés au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2021-2022-039.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Protocole
d'entente
entre la
Localité de
Radisson et
le Centre de
services
scolaire de la
Baie-James –
renouvelle-
ment**

RÉSOLUTION CA-0145-22

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder au renouvellement du protocole d'entente avec la Localité de Radisson sur l'utilisation de la bibliothèque de l'école Jacques-Rousseau;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de chacune des parties de poursuivre ce partenariat;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Tremblay **ET RÉSOLU** d'autoriser la signature du protocole d'entente entre la Localité de Radisson et le Centre de services scolaire de la Baie-James, et ce, pour une durée de cinq (5) ans, soit du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2026.

ET de mandater le directeur général à signer ledit protocole, tel que proposé au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2021-2022-040.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 11 - RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Mme Gisèle Touré, porte-parole substitut du comité de vérification, fait le suivi des points traités lors des rencontres tenues le 31 mars et le 27 avril 2022.

Une question est soulevée quant au budget révisé. Mme Esther Levasseur, directrice du Service des ressources financières, apporte quelques précisions.

Politique relative aux objectifs, principes et critères équitables de répartition des ressources financières du centre de services scolaire 2022-2027 – amendement

RÉSOLUTION CA-0146-22

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'amender la *Politique relative aux objectifs, principes et critères équitables de répartition des ressources financières du centre de services scolaire 2022-2027*;

CONSIDÉRANT que les parties concernées ont été consultées sur le projet;

CONSIDÉRANT que le comité de vérification s'est réuni le 31 mars 2022, pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration par Mme Gisèle Touré, porte-parole substitut du comité de vérification;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification d'amender ladite politique;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de vérification et d'amender la *Politique relative aux objectifs, principes et critères équitables de répartition des ressources financières du centre de services scolaire 2022-2027*, telle que proposée au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2021-2022-041.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Octroi de contrat pour les travaux de rénovations intérieures au centre administratif à Chibougamau

RÉSOLUTION CA-0147-22

CONSIDÉRANT que le comité de vérification s'est réuni le 31 mars 2022 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration, par Mme Gisèle Touré, porte-parole substitut du comité de vérification;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification quant à l'octroi de ce contrat;

CONSIDÉRANT la vérification faite préalablement auprès des membres du conseil d'administration quant à la recommandation du comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Guylaine Fortin **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de vérification **ET** d'octroyer, en date du 5 avril 2022, le contrat pour les travaux de rénovations intérieures au centre administratif à Chibougamau à l'entreprise *Construction Bon-Air inc.* de Saint-Félicien, pour un montant de deux cent quatre-vingt-dix mille cinq cent soixante-dix dollars et soixante-cinq cents (298 570,65 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Octroi de
contrat pour
la réfection
des blocs
sanitaires au
Complexe
Vinette à
Chibou-
gamau**

RÉSOLUTION CA-0148-22

CONSIDÉRANT que le comité de vérification s'est réuni le 31 mars 2022 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration, par Mme Gisèle Touré, porte-parole substitut du comité de vérification;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification quant à l'octroi de ce contrat;

CONSIDÉRANT la vérification faite préalablement auprès des membres du conseil d'administration quant à la recommandation du comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Anny Perron **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de vérification **ET** d'octroyer, en date du 5 avril 2022, le contrat pour la réfection des blocs sanitaires au Complexe Vinette à Chibougamau à l'entreprise *Construction Bon-Air inc.* de Saint-Félicien, pour un montant de trois cent quarante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-onze dollars et quatre cents (349 491,04 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Octroi de
contrat pour
la réfection
de l'entrée et
réaména-
gement des
archives au
Complexe
Vinette à
Chibou-
gamau**

RÉSOLUTION CA-0149-22

CONSIDÉRANT que le comité de vérification s'est réuni le 27 avril 2022 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration, par Mme Gisèle Touré, porte-parole substitut du comité de vérification;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT le dépassement budgétaire important pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT que ce projet n'a aucune incidence directe sur les services aux élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification d'annuler l'appel d'offres public et de reporter le projet en 2022-2023;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Tremblay **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de vérification **ET** d'annuler l'appel d'offres public 2022-16 - Réfection de l'entrée et réaménagement des archives au Complexe Vinette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Octroi de
contrat pour
la réfection
des trottoirs
à l'école Le
Delta à
Matagami**

RÉSOLUTION CA-0150-22

CONSIDÉRANT que le comité de vérification s'est réuni le 27 avril 2022 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration, par Mme Gisèle Touré, porte-parole substitut du comité de vérification;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification quant à l'octroi de ce contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jessica Goulet **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de vérification **ET** d'octroyer le contrat pour la réfection des trottoirs à l'école Le Delta à Matagami à l'entreprise *Kesi Construction* de Mistissini, pour un montant de trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent douze dollars (399 712 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Octroi de
contrat pour
la réfection
du station-
nement et de
la cour de
l'école Saint-
Dominique-
Savio à
Chapais**

RÉSOLUTION CA-0151-22

CONSIDÉRANT que le comité de vérification s'est réuni le 27 avril 2022 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration, par Mme Gisèle Touré, porte-parole substitut du comité de vérification;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification quant à l'octroi de ce contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de vérification **ET** d'octroyer le contrat pour la réfection du stationnement et de la cour de l'école Saint-Dominique-Savio à Chapais à l'entreprise *Les Équipements JVC inc.* de Chibougamau, pour un montant de quatre cent soixante-quinze mille six cent quatre-vingts dollars et cinq cents (475 680,05 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Octroi de
contrat pour
le rempla-
cement du**

RÉSOLUTION CA-0152-22

CONSIDÉRANT que le comité de vérification s'est réuni le 27 avril 2022 pour procéder à l'analyse complète du dossier;

système de ventilation n° 4 à l'école La Taïga à Lebel-sur-Quévillon

CONSIDÉRANT la présentation faite aux membres du conseil d'administration, par Mme Gisèle Touré, porte-parole substitut du comité de vérification;

CONSIDÉRANT que ce dossier doit faire l'objet d'une autorisation par le conseil d'administration;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification quant à l'octroi de ce contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Guylaine Fortin **ET RÉSOLU** d'entériner la recommandation du comité de vérification **ET** d'octroyer le contrat pour le remplacement du système de ventilation n° 4 à l'école La Taïga de Lebel-sur-Quévillon à l'entreprise *Pro-Sag mécanique inc.* de Chicoutimi, pour un montant de six cent cinquante-trois mille sept cent dix-huit dollars (653 718 \$), avant les taxes applicables.

ET de mandater le directeur général pour signer le contrat à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 19 – RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Mme Marie-Claude Brousseau, porte-parole du comité des ressources humaines, fait le suivi des points traités lors de la rencontre tenue 2 mai 2022.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêts pour le point suivant *Plans d'effectifs 2022-2023 – adoption*, mesdames Lyne Grenier, Bianca Tremblay, Anny Perron, Julie Néron et Gisèle Touré ainsi que monsieur Sabin Fortin se retirent des délibérations.

POINT 20 – PLANS D'EFFECTIFS 2022-2023 - ADOPTION

Afin de procéder à certaines vérifications au niveau légal, ce point est reporté.

Mesdames Lyne Grenier, Bianca Tremblay, Anny Perron, Julie Néron et Gisèle Touré ainsi que monsieur Sabin Fortin rejoignent l'assemblée.

POINT 21 – RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UN CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE FRANCOPHONE

La secrétaire générale, Mme Lyne Grenier, explique le contexte et présente sommairement les deux (2) formulaires qui seront transmis aux membres du conseil d'administration et déposés lors de la séance ordinaire du 29 juin 2022.

Elle rappelle qu'il s'agit d'obligations en lien avec la mise en application de ce nouveau règlement.

POINT 22 – RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général, M. Michel Laplace, fait rapport de sa délégation aux membres du conseil d'administration.

Quelques questions sont soulevées et répondues.

POINT 23 – PROJET DE RÈGLES BUDGÉTAIRES 2022-2023

Ce point est reporté.

POINT 24 – FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – PRÉVISION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE 2022-2023

Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires, présente la prévision de la clientèle scolaire pour la prochaine année, et ce, en date du 25 février 2022.

Quelques questions sont soulevées et répondues.

POINT 25 – CALENDRIERS SCOLAIRES 2022-2023 – DÉCISION DU MEQ

Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l'enseignement et des services complémentaires, présente la décision finale du MEQ dans ce dossier. La prochaine année scolaire comportera trois (3) étapes.

POINT 26 – CORRESPONDANCE

La correspondance en provenance de la Fédération des centres de services scolaires du Québec est transmise aux membres, par courriel, de façon hebdomadaire.

POINT 27 – COMITÉ DE PARENTS

Mme Jessica Goulet, membre du comité de parents, fait le suivi des points traités lors de la séance ordinaire du 11 avril 2022 et mentionne que la prochaine séance est prévue le 16 mai 2022.

RÉSOLUTION CA-0153-22

CONSIDÉRANT la lettre de démission de M. Anthony Simard, reçue au secrétariat général le 11 mai 2022;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de constater la vacance au *Poste 15 - Membre de la communauté âgé de 18 à 35 ans*, à compter de cette date;

Démission
d'un
adminis-
trateur –
Poste 15

IL EST PROPOSÉ PAR madame Guylaine Fortin **ET RÉSOLU** que le conseil d'administration accepte la démission de M. Anthony Simard, effective à compter du 11 mai 2022.

ET procède au comblement de ce poste, en vertu de l'article 175.10.1 de la Loi sur l'instruction publique, et ce, dans les meilleurs délais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Formation
du comité de
vérification –
modification**

RÉSOLUTION CA-0154-22

CONSIDÉRANT la résolution CA-0153-22 adoptée le 11 mai 2022;

CONSIDÉRANT la démission de M. Anthony Simard, effective le 11 mai 2022;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer ce membre sur le comité;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron **ET RÉSOLU** que le comité de vérification soit formé des membres suivants :

- Mme Annie Gaudreault
- Mme Gisèle Touré
- Mme Bianca Tremblay (en remplacement de M. Anthony Simard), et ce, jusqu'au 30 juin 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 29 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance en mode virtuel.

**Levée de la
séance**

RÉSOLUTION CA-0155-22

CONSIDÉRANT que les points à l'ordre du jour ont tous été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Tremblay **ET RÉSOLU** de procéder à la levée de la séance, il est 20 h 58.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jacynthe Allaire,
Présidente

Lyne Grenier,
Secrétaire générale